

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140220-2014_B128-DE
Date de télétransmission : 26/02/2014
Date de réception préfecture : 26/02/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B128

**OBJET : Zones d'activités - Extension de la zone d'activités du Plateau de la Pile à Saint-Cannat -
Lancement d'une étude de faisabilité**

Le 20 février 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Terres Blanches à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 février 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MAUREL CHORDI Suzanne, vice-président, Gréasque – MEI Roger, vice-président, Gardanne – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PIN Jacky, vice-président, Rognes – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à ALBERT Guy – VILLEVIELLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

Excusé(e)s :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

06_1_04

BUREAU DU 20 FEVRIER 2014

Rapporteur : Roger PELLENC

Thématique : Développement économique et emploi / Zones d'activités

**Objet : Extension de la zone d'activités du plateau de la Pile à Saint-Cannat –
Lancement d'une étude de faisabilité
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Afin de développer son attractivité économique, la commune de Saint-Cannat souhaite étudier la faisabilité d'une extension vers le Nord de la zone d'activités existante de La Pile. Conformément aux dispositifs d'intervention de la CPA en matière de zones d'activités, il est proposé d'approuver le lancement d'une étude préalable en vue de définir la faisabilité et les conditions de réalisation de l'extension de la zone de la Pile.

Exposé des motifs :

La zone d'activités de la Pile est située à l'Est du Centre Ville de la commune de Saint-Cannat. Créée en 1985, elle a connu plusieurs extensions afin de répondre à la demande croissante d'activités sur ce secteur. Elle s'étend aujourd'hui sur 32 ha et bénéficie d'aménagements de qualité (voirie, signalétique...). Son accessibilité a été améliorée récemment avec la création d'un giratoire ainsi que d'un accès secondaire. La future déviation de Saint-Cannat devrait encore faciliter l'accès à cette zone située à 15 min du centre ville d'Aix-en-Provence.

Aujourd'hui, plus de 110 entreprises sont implantées sur la zone représentant environ 550 emplois notamment dans le tertiaire, l'industrie et le commerce, secteurs d'activités qui bénéficient de l'effet vitrine offert par la RD7n.

La zone étant maintenant entièrement occupée, la commune souhaite étudier la possibilité de son extension vers le Nord, afin de développer son attractivité économique et continuer à accueillir notamment de l'artisanat et des industries de tailles moyennes. A cet effet, elle a saisi la CPA par courrier en date du 6 septembre 2013 pour étudier la faisabilité de cette extension d'environ 15ha.

Par ailleurs, ce projet d'extension est cohérent avec les préconisations du projet de SCOT arrêté le 19 décembre 2013 qui identifie ce site au sein du corridor Lambesc / Saint-Cannat / Venelles / La Calade, comme un espace de développement prioritaire.

De même, le PLU de la commune en cours d'élaboration définit le secteur d'étude comme espace étant dédié au développement économique à court terme. En effet, dans le cadre des derniers travaux de requalification de la zone existante, la possibilité d'une extension avait déjà été prise en compte. Le raccordement d'un futur accès avec le giratoire réalisé en 2007 a été prévu et les réseaux ont été mis en attente sur le périmètre d'études. Enfin, la continuité directe avec la zone d'activités existante permettra d'assurer son intégration au sein d'un espace déjà urbanisé.

Ainsi, il est proposé de lancer une consultation afin de désigner une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, Ingénieur VRD, paysagiste...) chargée de mener cette étude et permettre à terme aux élus de se prononcer sur l'opportunité de concrétiser cette extension.

Cette étude aura pour objectifs de :

- Produire un diagnostic complet comprenant notamment une approche technique, urbanistique, environnementale et foncière
- Définir un schéma d'aménagement et son programme (équipements publics, positionnement économique du projet...)
- Etablir un bilan prévisionnel économique global de l'opération envisagée

Cette étude préalable est estimée à 45 000€ HT.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5216-5 ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 concernant les délégations d'attribution du Conseil au Bureau et notamment de procéder aux acquisitions et cessions foncières, ainsi qu'à toutes les opérations nécessaires à la réalisation de zones d'activités intercommunales dès lors que les crédits sont prévus au budget ;

VU la délibération n°2011_A100 du Conseil communautaire du 30 juin 2011 définissant les critères d'une opération d'intérêt communautaire ;

VU l'avis de la Commission développement économique du 4 février 2014

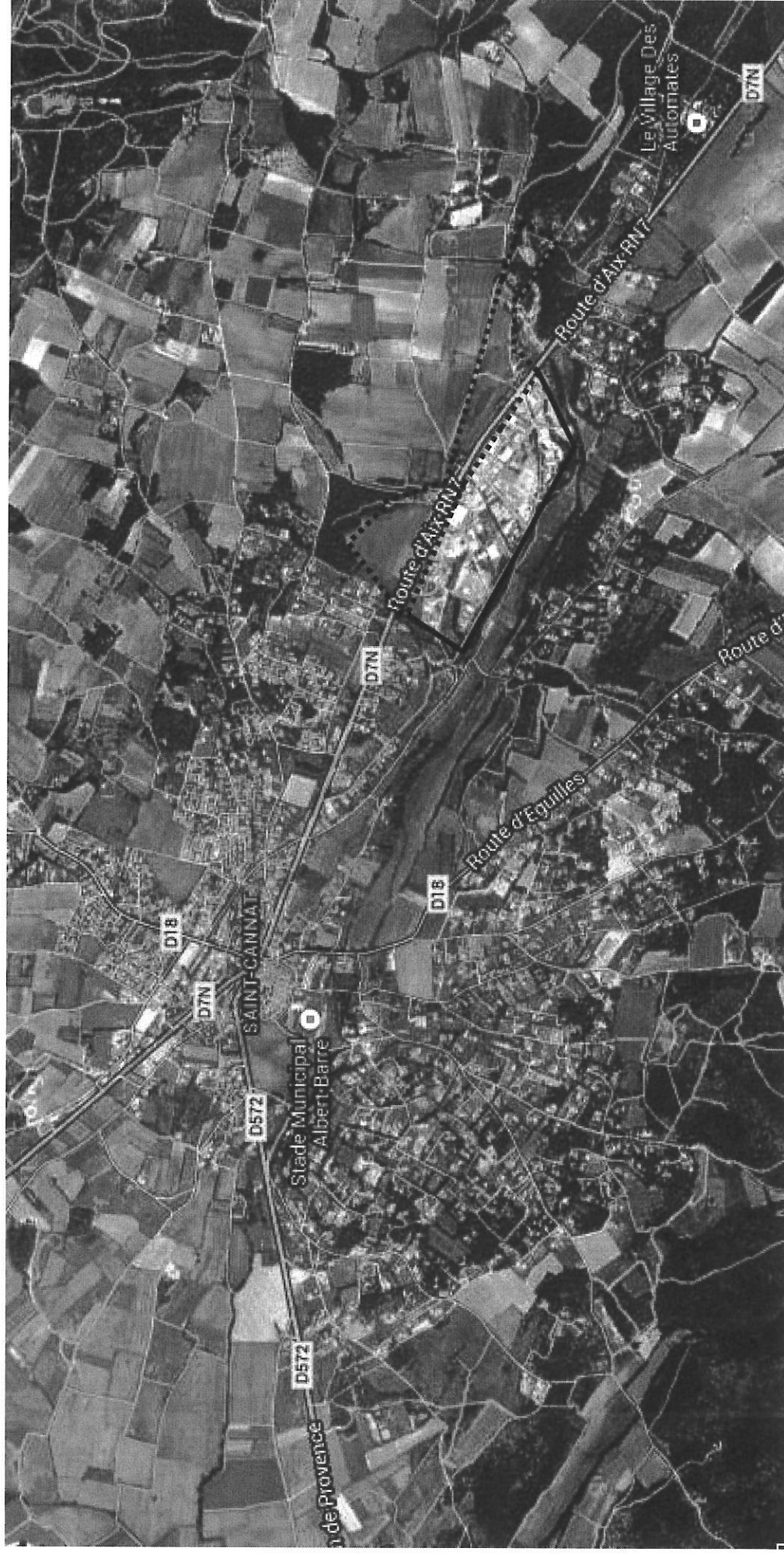
Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le lancement d'une étude de faisabilité pour l'extension de la zone d'activités de La Pile à Saint-Cannat ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à prendre tout acte ou toute décision pour l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que la dépense sera prélevée sur le budget général de la direction des opérations d'aménagement 3B Di 717 nature 2031.

PLAN DE SITUATION

- Zone existante
- Périmètre d'étude



OBJET : Zones d'activités - Extension de la zone d'activités du Plateau de la Pile à Saint-Cannat - Lancement d'une étude de faisabilité

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



25 FEV. 2014